



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

REUNION PLENIERE DU 16 JANVIER 2020

PROCES VERBAL N° 05

Réunion plénière du : 16 janvier 2020.

A : 18 H 30

Lieu : D.F.S.M. – LE HAVRE

Président de la C.D.A. du D.F.S.M. : M. Claude MICHEL.

Membres présents : Mme Michèle LE BASTARD.

MM. Eric AUGER, Olivier BELLIN, Stéphane CERDAN, Francis DEVAUX, Patrick DUBOC, Jean-Pierre DUBREUIL, Rémy DUMOULIN, Pierre LOTTIN, Benoit LOUVET et Pierre LUCAS.

Membres absents excusés : Mme Nathalie GUEDON-GINFRAY.

MM. Gérard DUVAL, Cyril GRINGORE et Jean-Luc TROADEC.

Membres absents : MM. Christophe BROXOLLE, Frédéric DESORME et Mary SAWANEH.

Membres invités absents et excusés : MM. Mikaël LESAGE et Pierre TAVELET, C.T.R.A. de la Ligue de Football de Normandie.

§§§§

Le président salue les membres de la commission présents ce soir et leur souhaite une bonne et heureuse année 2020 avec surtout la santé.

Avant de commencer cette réunion, le président rappelle que le Comité de Direction du D.F.S.M. a acté la démission de M. André MASSARDIER.

Il accueille M. Jean LIBERGE qui, de ce fait, a été nommé président par intérim jusqu'à la prochaine Assemblée Générale du 28 février prochain.

Lors de cette Assemblée Générale, conformément aux statuts du D.F.S.M., les clubs devront valider ou non l'intérim de M. Jean LIBERGE jusqu'à la fin de la mandature en septembre 2020.

Ont été nommés vice-présidents : MM. Philippe DAJON pour le secteur du HAVRE et Patrick DUBOC pour celui de ROUEN.

M. LIBERGE prend la parole pour insister sur la nécessité de n'avoir qu'un seul district pour une meilleure organisation. La tâche est énorme et beaucoup de travail reste à faire. Il reconnaît que l'arbitrage devient de plus en plus difficile en raison des nombreuses incivilités constatées sur les terrains. Il faut protéger les arbitres.



Lors d'une récente réunion qui a eu lieu à Lisieux, plusieurs propositions ont été faites pour lutter contre ce fléau et pour prendre les mesures qui s'imposent.

Le président déclare la réunion ouverte.

* **Civilités**

Les membres de la commission adressent leurs sincères condoléances aux collègues ainsi qu'à leurs familles, à :

- M. Denis OLIVIER, pour le décès de son frère,
- M. Rémy DUMOULIN, pour le décès de son beau-frère,
- M. Hariche LAGHAT, pour le décès de son père.

* **Félicitations**

Elles sont adressées à M. Stéphane CERDAN dont la famille vient de s'agrandir par l'arrivée de sa petite-fille, EVA.

* **Adoption du procès-verbal N° 04 de la réunion plénière du 17 octobre 2019, publié le 25 du même mois**

Aucune remarque n'étant faite sur le procès-verbal de ladite réunion, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

* **Désignations**

Pour le secteur de ROUEN

1106 désignations ont été effectuées et la répartition par catégories nous est communiquée.

Peu d'indisponibilités ont été enregistrées.

En ce qui concerne les stagiaires, pour une meilleure gestion, il serait souhaitable de compléter leurs dossiers en y incorporant le procès-verbal d'observation.

Pour le secteur du HAVRE

1347 désignations ont été effectuées. 132 arbitres, stagiaires compris, sont actuellement en activité.

En ce qui concerne les stagiaires, il serait intéressant d'avoir les fiches de renseignements. Il en est de même pour les féminines.

Il est à noter que certains stagiaires n'ont pas encore fait leur licence.

Il faut souligner aussi les problèmes de désignations Ligue/District. Pour ce qui est des matchs reportés, il est impératif de retirer les officiels.

Pour le secteur de DIEPPE

Tout se passe pour le mieux. Peu d'indisponibilités sont enregistrées.

* **Parrainage**

Au HAVRE, il semblerait qu'une formation « parrainage » soit nécessaire.

* **Observations**

Bien qu'à DIEPPE et à ROUEN, on ne rencontre aucun problème quant aux désignations des observateurs, Il semblerait que ce ne soit pas le cas au HAVRE.



En effet, Il est regrettable que certains membres de commission désignés pour des observations ne répondent pas à leurs convocations et ne présentent aucune excuse. L'observateur est soumis aux mêmes règles que l'arbitre. L'observateur désigné doit aller à son match sauf cas de force majeure bien entendu. Peut-être faudrait-il prendre des sanctions en fin de saison ?

Sur **10** observateurs sur LE HAVRE, **5** officient régulièrement.

*** Stage arbitre stagiaires du 15 novembre 2019**

Cela concerne les candidats reçus aux examens de juin et septembre derniers. Cette formation était prévue sur 5 sessions, la dernière étant programmée en février prochain. On note que le nombre de participants diminue à chaque session sachant que les derniers sont ceux qui veulent réellement arbitrer et évoluer dans le domaine de l'arbitrage. On note la présence d'une féminine qui semble très motivée.

Toutefois, pour la session qui va arriver, il serait opportun de voir comment imposer cette formation. Une réflexion devra être menée à ce sujet.

*** Stage de D1 : rattrapage**

Ce stage a eu lieu le 11 courant. Tout s'est très bien passé. **11** candidats étaient présents mais **19** ne se sont pas présentés.

Sur les deux sessions, **34** arbitres se sont déplacés.

*** « Devenir arbitre stagiaire en un week-end »**

Session de novembre 2019

Ce stage a eu lieu les 1er, 2 et 3 novembre 2019. Tout s'est très bien déroulé et tous les candidats ont été reçus.

Session de Janvier 2020

Ce stage a eu lieu les 17, 18, et 19 janvier derniers. **29** candidats y participaient dont une féminine : **22** de la Seine Maritime et **7** de l'Eure. Aucun problème, tout s'est très bien passé. A noter la bonne organisation. Un terrain avait été mis à notre disposition et le gymnase en cas de besoin.

*** Discipline**

Plusieurs de nos collègues ont été auditionnés par les membres de cette section afin de s'expliquer sur des faits qui leur étaient reprochés. Des sanctions ont été prises et des rappels sur les devoirs et les obligations de l'arbitre ont été effectués.

*** Lois du jeu**

La section Lois du Jeu ne rencontre pas de problèmes majeurs. Il faut savoir qu'à ce jour **23** dossiers sont été traités. Beaucoup concerne des matchs arrêtés pour diverses raisons. Après avoir été instruits par la section Lois du Jeu de notre commission, les dossiers ont été transmis aux commissions compétentes pour suite à donner.

*** Classification des arbitres en fin de saison 2019/2020**

Un groupe de travail s'est réuni le 06 courant pour débattre sur ce sujet et un projet nous est soumis aujourd'hui. Après avoir fait lecture des propositions faites, le président demande l'avis des membres ici présents. Le projet est adopté à l'unanimité.

Il faut rappeler que le stage d'arbitre D.1 est obligatoire.



*** Plénière des arbitres**

Elle aura lieu le 31 janvier prochain à Yerville. Sont répertoriés tous les points qui seront évoqués.

*** Question diverses**

Finales du D.F.S.M.

Elles auront lieu les 13 et 14 juin 2020 sur le secteur du HAVRE. Les matchs seront dirigés par des arbitres de ce secteur. Ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de notre Commission.

Parrains : rémunération

Il semblerait que les parrains ne soient pas encore remboursés, à ce jour, de leurs frais de déplacements. Un récapitulatif va être fait et envoyé à Mme Catherine TIRET pour vérification et suite à donner.

Cas de M. Cédric ACHY

L'affaire concernant notre collègue suit son cours.

La prochaine réunion plénière est arrêtée au **jeudi 26 mars à Dieppe.**

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne sollicitant la parole, le président lève la séance à 21 H 30.

Mme Michèle LE BASTARD,
Secrétaire de la C.D.A. du D.F.S.M.

M. Claude MICHEL,
Président de la C.D.A. du D.F.S.M.